



Affiché le 28 juin 2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2010

L'an Deux Mille Dix,
Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 juin 2010, s'est réuni à la Mairie en Conseil Municipal, sous la présidence de Claude GUILLET, Maire.

Etaient présents :

Claude GUILLET, Véronique DUBETTIER-GRENIER, Nathalie GÂTÉ, Yvon VINCENT-MORGAT, Véronique BOUËT, Olivier DESCHANEL, Françoise PICHON-TUQUET, René PRAT, Bernard BERTHELOT, Brigitte CORRE, Claudine CHOPELIN-RAPPENNE, Edwige BRACHU, Mickaël CADOT, Catherine COUPAYE, Jean-Marie BIDET, Stéphanie CASTELIN, Benjamin GUERRIAU, François VOUZELLAUD, Patrick BARAU, Sylvie BERTEL, Karine COURTOIS-MAISONNEUVE, Catherine NEDELEC, Dominique ANÉE, Bernard SCORVIDERE, Marie-Christine BIERLING, Claude FROTTÉ, Cédric TALBOURDET, Véronique HERVÉ-GAGNEUL, Jean-Jacques TRÉHIN, Hervé SALMON.

Pouvoirs : André CERCLIER à Catherine COUPAYE, Mireille GALBRUN à Véronique DUBETTIER-GRENIER, Gilles CAVÉ à Marie-Christine BIERLING.

Monsieur Jean-Marie BIDET a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 33
- présents : 29 (délibérations n° 1 à 6), puis 30
- votants : 32 (délibérations n° 1 à 6), puis 33

N°1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2009 - budget ville - correspond en tous points au compte administratif 2009 et que leurs résultats sont identiques, et de déclarer qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

N°2 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2009.

N°3 : AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 3 312 237,73 euros au financement de la section d'investissement au compte 1068.

N°4 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2009 - budget Espace Culturel et de Loisirs - correspond en tous points au compte administratif 2009 et que leurs résultats sont identiques, et de déclarer qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

N°5 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2009.

N°6 : AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 37 381,57 euros au financement de la section d'investissement au compte 1068.

N°7 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2010.

N°8 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2010.

N°9 : ZAC DE LA FLEURIAYE - APPROBATION DU BILAN ACTUALISE 2010

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte rendu financier 2010 ci-joint, présenté par la SELA.

N°10 : BUDGET VILLE 2010 - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'actualiser les autorisations de programme.

N°11 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière	Grade	Modification du tableau
Culturelle	Professeur de classe normale TC	- 1
	Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique TC	+ 1
Médico-sociale	Infirmière classe normale 28 h	- 1
	Infirmière classe normale TC	+ 1
	Auxiliaire de Puériculture 1ère classe 26h15	- 1
	Auxiliaire de Puériculture 1ère classe TC	+ 1
	Auxiliaire de Puériculture 1ère classe 28h	- 1
	Agent Social 2ème classe TC	+ 7
	Agent Social 2ème classe 17h30	+ 1
Technique	Adjoint technique 2ème classe 24h30	- 2
	Adjoint technique 2ème classe TC	+ 2
	Adjoint technique 1ère classe TC	-1
	Agent de Maîtrise TC	+ 1
	Contrôleur en chef TC	-1
Administrative	Attaché TC	+ 1
	Adjoint Administratif Principal 2ème classe TC	- 1
	Rédacteur TC	+ 1
	Adjoint Administratif 2ème classe 15 h	- 1
	Adjoint Administratif 2ème classe 17 h 30	+ 1

Après avis du CTP les postes correspondants sont supprimés.
Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010 (012).

N°12 : DROIT DE PLACE MARCHE DE NOËL

Le Conseil Municipal,

FIXE le droit de place à 20 euros à chaque exposant pour toute la durée de la manifestation.

N°13 : ACTUALISATION DES TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE A L'ECL POUR 2011

Le Conseil Municipal,

ADOpte les tarifs de location des salles comme suit à compter du 1er janvier 2011,

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DE LA SALLE NICOLE ETIENNE

	Tarif spécial Jeunes 16-25 ans (1) Carquefou	Association et Particulier Carquefou		Entreprise Carquefou		Association, Particulier, Entreprise hors Carquefou	
	Vendredi, samedi, dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi, samedi, dimanche Jour férié
Tarif journalier	150	270	339	306	383	393	589
Tarif ^{1/2} journée sans prestation technique		212		212		275	
Tarif ^{1/2} journée avec prestation technique		287		287		353	

(1) Soirée festive organisée pour les jeunes.

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DU DEAMBULATOIRE ET DE L'ACCUEIL

	Carquefou		Hors Carquefou	
	semaine	Vendredi, samedi dimanche, Jour fériel	semaine	Vendredi, samedi dimanche, Jour fériel
Déambulateur tarif journalier	264	330	344	508
Accueil tarif journalier	306	383	391	589
Déambulateur accueil tarif 2h ou	152	190	197	293

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DU THEATRE DE DION

	Association Carquefou	Entreprise Carquefou	Association, Particulier Entreprise hors Carquefou
Tarif journée complète 8h à 24h	936	1 198	2 443
Tarif journée 8h à 18h ou 14h à 23h	619	799	1 662
Tarif ½ journée 8h à 14h ou 18h à 24h	464	598	1 245
Tarif journée montage sans spectateur	305	397	397
Tarif ½ journée montage sans spectateur	227	297	297

Ces créneaux horaires comprennent le temps de montage, de démontage et de manifestation. Les tarifs de location du Théâtre de Dion n'incluent pas la prestation du personnel technique (base de 3 régisseurs minimum), ainsi que le matériel audiovisuel.

➤ La location des lieux comprend :

- la mise à disposition de matériel et équipements attachés à la structure en quantité et aux normes de sécurité,
- la mise à disposition d'un technicien.

A contrario, elle ne comprend pas :

- ni les coûts éventuels de personnel supplémentaire facturés en sus,
- ni les coûts éventuels de personnel de sécurité facturés en sus,
- ni la location de matériel spécifique pour l'organisation de manifestation.

➤ Par ailleurs, il est précisé que :

- tout dépassement fait l'objet d'une majoration du tarif de location représentant 1/6 par heure supplémentaire du montant total de ladite location avec un minimum de 124 € HT,
- le principe d'une caution de 800 € est exigé à la signature de la convention,
- le montant de la location (hors prestations techniques éventuelles) est payable de la façon suivante : d'une part un chèque d'arrhes d'une valeur de 30% du montant de la location payable dès la signature de la convention et d'autre part le solde réglé 15 jours minimum avant la manifestation,
- chaque location fait l'objet d'une convention précisant les modalités de mise à disposition,
- le Conseil Municipal se réserve la possibilité de modifier les tarifs à tout moment et il conviendra donc d'appliquer les tarifs en vigueur à la date d'utilisation, en cas de charge exceptionnelle,
- la gratuité de l'accueil est accordée à tout demandeur désirant louer simultanément le théâtre, la salle Jean du Réau, le déambulateur et l'accueil,
- la location en soirée, veille de jour férié, se voit appliquer le tarif jour férié si cette manifestation se prolonge au-delà de minuit, y compris le 31 décembre,
- le tarif "Carquefou" s'applique en cas de mariage, si l'un des mariés (ou un de ses parents directs) habite Carquefou.

➤ Le tarif journalier de location et de mise en place du podium est le suivant : de 4 à 24 m² = 45 € HT et de 24 à 50 m² = 90 € HT.

➤ Le tarif journalier pour le droit d'utilisation de l'espace extérieur de l'ECL est de 0.41 € HT au m².

➤ Lors de demandes spécifiques supplémentaires par l'organisateur, toutes les prestations techniques seront facturées sur la base de 39 € HT l'unité.

➤ Toutes les prestations spécifiques supplémentaires demandées par l'organisateur ne pouvant être assurées directement par l'Espace Culturel (location de matériels spécifiques, prestations alimentaires, etc) pourront être sous-traitées et refacturées par l'ECL à l'organisateur.

➤ Les taux horaires des techniciens, habilleuses, hôtesse et les tarifs de location du matériel de sonorisation, d'audiovisuel, ainsi que la mise en place de matériel divers sont fixés comme suit :

- un technicien régisseur, l'heure 39 € HT
- un technicien, l'heure 29 € HT
- une hôtesse, l'heure 18 € HT
- un agent de sécurité incendie, l'heure 25 € HT
- une habilleuse, l'heure 29 € HT majoré de 50% après minuit

Ces tarifs sont majorés de 25% le dimanche et 50% les jours fériés.

Le matériel non compris dans la location est facturé comme suit :

- Supplément Micro HF	39 € HT
- Supplément Pupitre	39 € HT
- Vidéo projecteur 2 000 Lumens	129 € HT
- Vidéo projecteur 4 500 Lumens	389 € HT
- Vidéo projecteur 12 000 Lumens	822 € HT
- sélecteur de source	25 € HT
- moniteur de contrôle	39 € HT
- Caméra	39 € HT
- Ecran 4x3	35 € HT
- Ecran 2x3	29 € HT
- Sonorisation de base (Package 1) 2 PS8 ou 2 PS10 > 1 Micros HF et 2 Micros Cable	76 € HT
- Sonorisation de base (Package 2) 2 ou 4 PS10 > 2 Micros HF et 4 à 6 Micros cable	157 € HT
- Sonorisation (Package 3) 4 à 6 PS10 Plus 2 Sub Bas Console Venise Kit Micros Pour la Sonorisation petit concert	304 € HT
- nappe	4 € HT
- mange-debout	15 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de location, PERMET au régisseur des droits de location de salles de l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye d'encaisser les recettes correspondantes.

N°14 : ACTUALISATION DES TARIFS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Le Conseil Municipal,

ACTUALISE les tarifs selon le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2010/2011.

DECIDE de maintenir pour le personnel et les enfants du personnel de la collectivité le tarif réservé aux habitants de la commune, quelque soit son lieu de résidence.

DECIDE de maintenir le coût d'acquisition, après vol ou perte, d'une nouvelle carte d'accès à 10 euros.

Droits d'inscription / an	Carquefou		Extérieur	
	Enfant/étudiant	adulte	Enfant/étudiant	adulte
Formation instrumentale complète (ouvrant droit à l'ensemble des activités)	283	259	1041	1261
Formation Musicale seule 2nd instrument	158	192	254	639
Technique vocale	82	192	393	393
Ateliers (jazz, percussions et musique actuelle)	82	192	122	244
Ensembles vocaux Eveil musical	64	82	122	122
Ensembles instrumentaux	64	82	82	82
Location d'instrument	155			
Remplacement badge d'accès (perte ou vol)	10			

N°15 : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA MEDIATHEQUE HELENE CARRERE D'ENCAUSSE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'actualisation des tarifs selon tableau ci-après à compter du 1er septembre 2010.

TARIFS	Abonnement : livres, revues et vidéos documentaires	Abonnement : tous supports
CARQUEFOU	Tarif au 01/09/10	Tarif au 01/09/10
ENFANT (moins de 18 ans)		4 €
ADULTE	9.15 €	29.50 €
HORS CARQUEFOU	Tarif au 01/09/10	Tarif au 01/09/10
ENFANT (moins de 18 ans)	6.40 €	28.50 €
ADULTE	16.80 €	49.10 €

PERMET l'inscription des assistantes maternelles habitant sur Carquefou et affiliées au

RAM, de bénéficier d'un abonnement au tarif enfant dans le cadre de leur activité professionnelle.

DECIDE de maintenir le coût d'acquisition, après vol ou perte, d'une nouvelle carte d'adhésion à 1,60€.

DECIDE de maintenir pour le personnel de la collectivité, le tarif réservé aux habitants de la commune, quel que soit son lieu de résidence.

DECIDE e maintenir le remboursement des documents perdus ou détériorés à la valeur d'achat à la date du remplacement.

De maintenir le tarif pour les photocopies et impressions en format A4 :

- Noir et blanc : 0,15 €

- Couleur : 0,30 €

N°16 : ACTUALISATION DES TARIFS POUR LE MUSEE

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer ces tarifs à compter du 1er juillet 2010

	Entrée musée + animation
Jeune moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaires du RSA	Gratuit
Adulte	4 €
Adulte Pass pour l'année	10 €
Groupe enfant – de 18ans (8 personnes ou plus), par personne	2 €
Groupe adulte (8 personnes ou plus), par personne	3 €

Le pass pour l'année est nominatif et permet d'entrer au musée ou de participer aux animations de façon illimitée pendant un an (à compter de la date d'achat).

MODIFIE la gratuité et de l'accorde dans les cas suivants :

- pour l'ensemble des animations,

- les groupes scolaires de Carquefou et les accompagnateurs de groupes scolaires ou de groupes (enfants ou adultes) provenant de structures sociales ou éducatives,

- les bénévoles de l'Association « Le temps qui passe » et les nouveaux donateurs qui laisseraient en dépôt au musée des objets de collection pour l'exposition permanente ou les expositions temporaires à venir,

- tous les visiteurs lors des évènements nationaux ou régionaux (Journées du Patrimoine, Rendez vous de l'Erdre).

ACCEPTTE comme moyen de paiement les chèques vacances.

PERMET au régisseur d'encaisser les recettes correspondantes

N°17 : SALON D'AUTOMNE 2010 : PRIX DU JURY

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'attribution des prix suivants :

« Peinture/Aquarelle/Pastel/Dessin/Gravure » : 500 euros

« Sculpture » : 500 euros

« Coup de cœur du Public » : 300 euros

« Regards d'enfants » : 300 euros

Les crédits correspondants sont prévus sur la ligne budgétaire 6233.30.

N°18 : ADHESION A L'ASSOCIATION « IRPA-BRETAGNE »

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Carquefou à l'association « IRPa-Bretagne »
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette adhésion

DECIDE de verser la cotisation, qui pour l'année 2010 s'élève à 120,00 €.
Les crédits ont été inscrits au Budget 2010 (6281.322)

Les crédits correspondants sont prévus sur la ligne budgétaire 6233.30.

N°19 : TARIFS DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ANIMATIONS MULTI-SPORTS ET MULTI-VAC

Le Conseil Municipal,

FIXE, à compter du 1er septembre 2010, le montant de la participation financière des usagers à ces animations, comme suit :

	Animation Multi-Sports par cycle	Animation Multi-Vac tarif journalier (restauration comprise)
Enfant de Carquefou	14,00 €	19,40 €
Enfant hors Carquefou	16,50 €	22,85 €

Soit une augmentation de 1,5 %.

AUTORISE le Trésorier Principal à procéder au remboursement de la participation totale ou partielle, en cas de désistement pour des raisons médicales sur présentation de justificatifs.

N°20 : FREQUENTATION DE LA PISCINE - CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Le Conseil Municipal,

FIXE le coût d'un créneau horaire à 258,60 €, soit une augmentation de 1,5 % pour l'année 2011, pour les communes et associations extérieures à Carquefou utilisatrices de la Piscine Daniel Gilard.

AUTORISE, sur cette base, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les conventions correspondantes entre la Commune et les utilisateurs précités.

N°21 : ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'actualisation des tarifs suivants, soit une augmentation de 1,5 % :



Piscine Municipale "Daniel Gilard"

Actualisation au 15 septembre 2010 (du fait de la fermeture pour vidange) :

	Tarif	
-	Enfant de moins de 6 ans	Gratuit
-	Etablissements scolaires primaires de Carquefou suivant planification	Gratuit
-	Personnel Municipal lors de l'ouverture au public entre 12h00 et 14h00 durant toute l'année, le samedi après-midi durant les périodes scolaires Personnel Municipal et enfants de moins de 18 ans de celui-ci pendant les périodes de petites vacances scolaires	Gratuit
A	Scolaire, étudiant, titulaire d'une carte Pôle Emploi	1,30 €
B	Carte 10 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, titulaire d'une carte Pôle Emploi	10,80 €
C	Carte 20 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, titulaire d'une carte Pôle Emploi	21,60 €
D	Tarif normal	2,45 €
E	Carte 10 entrées (valable 1 an) Tarif normal	19,25 €
F	Carte 20 entrées (valable 1 an) Tarif normal	38,50 €
G	Cours collectif de 10 leçons de natation - Habitants de Carquefou (entrées comprises)	36,00 €
H	Cours collectif d'1 leçon de natation - Habitants de Carquefou (entrée comprise)	3,60 €
I	Cours collectif de 10 leçons de natation - Habitants non domiciliés à Carquefou (entrées comprises)	48,80 €
J	Cours collectif d'1 leçon de natation - Habitants non domiciliés à Carquefou (entrée comprise)	4,88€
K	Réattribution de carte suite à perte, vol* ou dégradation de la carte initiale	10,30 €

Le Trésorier Principal pourra être amené à effectuer un remboursement de carte d'entrées multiples ou de cours collectifs, pour toute personne ne pouvant plus pratiquer la natation sur justification médicale.

* sauf présentation du justificatif de dépôt de plainte pour vol.

- ✓ Terrains de grands et petits jeux, et salles de sports (Actualisation au 1er septembre 2010)

INSTALLATIONS	Tarif
1) Mise à disposition selon planning aux associations, entreprises, établissements scolaires primaires de Carquefou	Gratuit
2) Mise à disposition selon planning aux associations, entreprises et organismes hors Carquefou :	50,95 €
- Terrains de grands jeux (Football, rugby, hockey, etc...) par créneau de 2 heures	
- Terrains de petits jeux (Tennis, plateaux sportifs, etc...)	10,30 € / heure
- Salles de sports	32,50 € / heure

- ✓ Salles polyvalentes (Actualisation au 1er Septembre 2010)

OBJET	TARIF	
	BEAUREGARD DESIRADE FLORIGNY MEZZANINE PISCINE PICAUDIÈRE VALLON	TERTRE
1) - Expositions, conférences, séances de projection organisées dans le cadre des activités des associations sportives et culturelles de Carquefou (sans droits d'entrée) - Réunions de copropriétaires et de bureaux d'associations de Carquefou (jusqu'à 22h00) - Réunions d'élus et employés municipaux (actifs et retraités) de Carquefou - Réunions de Syndicats et de Comités d'Entreprises de Carquefou ou réunions à caractère politique ou social (jusqu'à 22h00)	Gratuit	Gratuit
2) Réunions à caractères de loisirs (jusqu'à 22h00) : - Associations, particuliers de Carquefou, Entreprises et Comités d'Entreprises de Carquefou et hors Carquefou, Associations nationales, régionales et départementales	6,05 €/h *	6,05 €/h *
3) Réunions à caractères de loisirs (jusqu'à 3h00 du matin) : - Associations, particuliers, Entreprises et Comités d'Entreprises de Carquefou	/	180,20 €

* Minimum de location : 3 heures

Le montant des recettes sera crédité sur les comptes 752 des fonctions 33, 411, 412, 421, 61 et 70631 de la fonction 413.

- ✓ Salles du château de la Fleuriaye (actualisation à compter du 1er janvier 2011)

		½ JOURNEE 8h00 – 12h00 ou 14h00 – 18h00	JOURNEE 8h00 – 18h00
Organisme de Carquefou	Salle 1 (25 pers)	85 €	127 €
	Salle 2 (40 pers)	106 €	159 €
Organisme hors Carquefou	Salle 1 (25 pers)	127 €	190 €
	Salle 2 (40 pers)	148 €	212 €

La location des lieux comprend le montage et démontage des chaises et tables, un paperboard et un écran 2mx2m.

Le matériel de projection non compris dans la location est facturé comme suit :
vidéo projecteur 1 700 lumens : 173 € HT

Le montant des recettes sera crédité sur le compte 752, fonction 71

N°22 : SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE les montants suivants au titre de la saison sportive 2009/2010 :

Manifestations sportives :

une subvention complémentaire de 500 €, à l'USJA Pétanque pour l'organisation du Grand Prix de la Ville le 19 juin 2010.

Participation exceptionnelle à des compétitions :

- une subvention complémentaire de 500 €, à l'Association sportive UGSEL du Collège Sainte Anne pour sa participation au Championnat de France UGSEL de golf par équipes à Serbanes (Allier) les 28 et 29 avril 2010.
- une subvention complémentaire de 1 000 €, à l'Union Carquefou Sainte Luce Basket pour sa participation aux ¼ et ½ finales du Trophée Coupe de France à Tarascon (Bouches du Rhône) les 17 et 18 avril 2010.
- une subvention complémentaire de 1 300 €, à l'USJA Gymnastique Masculine pour ses participations aux Championnats de France individuels et par équipes à Oyonnax (Ain) les 7 et 8 mai 2010 et à Châlons en Champagne (Marne) les 4 et 5 juin 2010.

Soutien à la formation :

- une subvention complémentaire de 145 €, à l'USJA Carquefou Basket pour la prise en charge des frais de formation d'encadrant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010 (40-6574).

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention de partenariat relative à l'Union Carquefou Sainte Luce Basket 2008-2011.

N°23 : ACTUALISATION DES TARIFS D'ADHESION A LA LUDOTHEQUE

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'actualisation des tarifs de la ludothèque pour l'année 2010/2011, selon les modalités ci-dessous :

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS ANNUELS - CARTE INDIVIDUELLE			
	CARQUEFOU		HORS CARQUEFOU	
	2010/2011	2009/2010	2010/2011	2009/2010
Inférieur à 457 €	8,28 €	8,16 €	10,53 €	10,37 €
Inférieur ou égal à 915 €	12,16 €	11,98 €	15,31 €	15,08 €
Supérieur à 915 €	15,77 €	15,54 €	20,22 €	19,92 €

Pour les collectivités ou organismes extérieurs : 20,22 € (19,92 € en 2009/2010).

N°24 : RENOUELEMENT DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL POUR 2010/2013

Le Conseil Municipal,

DECIDE de retenir le principe de la participation de la Ville de Carquefou à un Contrat Educatif Local pour les années 2010-2011, 2011/2012 et 2012/2013,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes et à solliciter les aides financières dans le cadre de ce contrat triennal.

N°25 : OGE C - CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVEE MIXTE SAINT-JOSEPH - PARTICIPATION COMMUNALE 2010

Le Conseil Municipal,

DECIDE de retenir le coût 2009 d'un élève de l'école publique, comme suit :

- . 1 152,24 € pour un élève de classe maternelle (1 125,99 € en 2008)
- . 435,23 € pour un élève de classe élémentaire (414,21 € en 2008)

APPROUVE le versement à l'OGEC, selon les coûts 2009 ci-dessus retenus, une participation prévisionnelle au titre de l'année 2010 :

- . pour les seuls élèves, y compris les enfants dits de 2 ans, résidant sur le territoire de la Commune qui auront été accueillis dans les mêmes conditions que celles définies pour les écoles publiques.

PROCEDE à la régularisation financière de l'année 2009 selon ces mêmes coûts élèves.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010 (213-65583)

N°26 : PARTICIPATION 2010 DE LA VILLE A L'OGEC RESTAURANT DE L'ECOLE PRIVEE MIXTE SAINT-JOSEPH

Le Conseil Municipal,

FIXE la participation de la Ville à l'OGEC restaurant de l'école privée Saint-Joseph, comme suit :

- . 0,76 € pour la tranche fixe

. 2,23 € pour la tranche variable

DECIDE de verser cette participation pour les élèves résidant sur la Commune, au vu des états de fréquentations fournis par l'OGEC.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2010 (213-657482)

N°27 : TARIFICATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'appliquer pour l'accueil périscolaire municipal, une tarification au taux d'effort avec un tarif au quart d'heure variant entre 0,16 € et 0,32 €, comme suit :

Composition de la famille	1 ou 2 parents				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre d'enfants à charge	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre de parts	2,5	3	4	4,5	5
Tarif minimum	0,16 € par quart d'heure				
Taux d'effort	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %
Tarif maximum	0,32 € par quart d'heure				

Enfant titulaire de la carte d'invalidité : + 0,5 part/enfant

DECIDE d'appliquer le tarif maximum pour les élèves domiciliés hors Carquefou,

ACCORDE la gratuité pour le 3ème enfant et au-delà, lorsqu'au moins deux enfants d'une même famille résidant à Carquefou sont inscrits à l'accueil périscolaire.

N°28 : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'augmenter le tarification de la restauration scolaire de 1,5 %, soit une tarification au taux d'effort avec un tarif du repas-élève variant entre 1,75 € et 3,99 €, comme suit :

Composition de la famille - nombre d'enfants	1 ou 2 parents				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre de parts	2,5	3	4	4,5	5
Tarif minimum	1,75 € par repas-élève				
Taux d'effort	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %
Tarif maximum	3,99 € par repas-élève				

Enfant titulaire de la carte d'invalidité : + 0,5 part/enfant

DECIDE d'appliquer le tarif du repas-élève maximum pour les élèves domiciliés hors Carquefou,

DECIDE d'effectuer un abattement de 20 % sur le tarif du repas-élève des enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

N°29 : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE, HORS SCOLAIRE

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'actualiser, à compter du 1er septembre 2010, les tarifs des restaurants municipaux comme suit :

Au 01/09/2009	Au 01/09/2010	
5,30 €	5,38 €	Repas adultes - Personnel Municipal - Personnel Education Nationale - Personnel des associations locales - Stagiaires des écoles
7,19 €	7,30 €	- Personnel des Administrations (sauf Education Nationale) - Autres utilisateurs
5,30 €	5,38 €	CCAS – Portage à domicile - Personnes âgées : repas du midi
5,30 € 3,17 €	5,38 € 3,22 €	Résidence Florilège - repas du midi - repas du soir
3,71 €	3,77 €	ALAC - Enfant et animateur

N°30 : BILAN FONCIER 2009

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions opérées pour l'année 2009, sur le territoire de la Commune de Carquefou, selon les tableaux joints à la présente délibération.

DECIDE d'annexer ce bilan au compte administratif de la Commune.

N°31 : DENOMINATION DE VOIE

Le Conseil Municipal,

DECIDE de dénommer « impasse du Fournil » la voie desservie par le chemin vicinal n°7 dit de Port Jean, conformément au plan annexé à la présente délibération :

N°32 : CHARTE EDENN - VERS ZERO PHYTO SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ERDRE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la charte proposée par l'EDENN et de s'engager ainsi dans la mise en œuvre d'une démarche de développement durable des espaces verts conformément aux engagements définis par l'Agenda 21 de la commune (actions 4 et 18).

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette charte.

N°33 : SUPPRESSION DE L'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Le Conseil Municipal,

DECIDE de supprimer l'aide financière communale pour l'achat de composteurs individuels à destination des particuliers habitant en logement individuel.

DECIDE de poursuivre les autres mesures constituant l'action 5 de l'Agenda 21 « promouvoir le compostage ».

N°34 : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE. RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS

Le Conseil Municipal,

SOLLICITE auprès du Conseil Général le renouvellement des inscriptions au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des sentiers suivants situés sur le territoire de la commune de Carquefou : « le Tour du Bourg », « Les Bords de l'Erdre », « le Haut-Pays » et le sentier botanique de la « Vallée de Rideau ».

S'ENGAGE à conserver le caractère public et ouvert de ces sentiers et d'en assurer l'entretien régulier

S'ENGAGE à informer le Conseil Général de tout changement intervenant sur ces sentiers (modifications tracés ou revêtements....).

N°35 : REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN PLAN DE GESTION DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DU CHARBONNEAU - CONVENTION AVEC BRETAGNE VIVANTE SEPNB

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat à passer avec l'association Bretagne Vivante SEPNB,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention.

N°36 : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'exonérer du paiement de la taxe locale sur la publicité extérieure les préenseignes d'une superficie inférieure à 1,5 m².

PRECISE que cette exonération sera applicable, conformément aux termes de l'article L2333-8 du CGCT, à compter du 1er janvier 2011.

NOTE que les autres dispositions visées par la délibération du conseil municipal du 30 octobre 2008 demeurent inchangées.

N°37 : ADOPTION D'UN REFERENTIEL COMMUNAL D'URBANISME DURABLE

Le Conseil Municipal,

ADOpte le référentiel d'urbanisme durable annexé à la présente délibération.

N°38 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : DELEGATION

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information :

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Pelleau & associés	08/04/2010	MO – construction salle polyvalente rue J. Verne	104 052,00
SLE	08/04/2010	Réalisation passerelle et ponton sur plan d'eau du Charbonneau	38 376,05
Mobilier pour jardin d'enfants – Nouvelle crèche Capucine			
Haba	09/04/2010	Lot 1 : Structures	5 747,98
Sejer	09/04/2010	Lot 2 : Séparation et rangements	4 550,40
Sejer	09/04/2010	Lot 3 : Jeux	3 365,04
Compas-Tis	14/04/2010	Bilan action sociale	18 538,00
Féerie	30/04/2010	Spectacle pyrotechnique 2010	20 631,00
Hébergement en hôtels			
Infructueux		Lot 1 : Hôtel centre ville de Nantes 4 *	-
Amandine la Beaujoire	29/04/2010	Lot 2 : Hôtel 3* situés à -10mns du centre ville de Carquefou	8 711,60
Hôtel Astoria	29/04/2010	Lot 3 : Hôtels 2* situés à 2mns à pieds de la gare de Nantes	6 530,99
Hôtel Mercure	30/04/2010	Lot 4 : Hôtels 3* situés à 2mns à pieds de la gare de Nantes	8 471,14
Société Antaeus Côté Scène	29/04/2010	Lot 5 : Résidences hôtelières situées à - 10mns du théâtre de la Fleuriaye	5 078,50
Travaux groupe scolaire J. Prévert			
MPO	17/05/2010	Lot 1 : menuiseries extérieures	84 568,48
Infructueux		Lot 2 : cloisons, menuiseries intérieures	-
Plafisol	12/05/2010	Lot 3 : plafonds suspendus	16 529,92
Ludovic Bougo Décoration	10/05/2010	Lot 4 : peinture, revêtements muraux	31 999,90
Sols Confort	10/05/2010	Lot 5 : revêtements de sols collés	31 879,05
La Régionale ECII	10/05/2010	Lot 6 : électricité, courants forts et faibles	19 545,22
Access Energie	11/05/2010	Lot 7 : chauffage	25 345,37
Programme travaux pour mise en place du PPMS dans les groupes scolaires			
Forclum Loire	04/05/2010	Lot 1 : travaux d'électricité	12 558,00

Océan			
SDG Incendie	04/05/2010	Lot 2 : Travaux de désenfumage	1 954,26
Miroiteries de l'Ouest	04/05/2010	Lot 3 : Travaux de menuiserie extérieure	10 328,66
AMH	04/05/2010	Lot 4 : Travaux de menuiserie intérieure	5 162,22
Programme entretien des espaces verts 2010 (10S0005)			
Jaulin Paysages	15/04/2010	Lot 1 : Elagage, abattage, dessouchage, taille	21 779,16
		Lot 2 : Broyage	32 985,68
ISS Espaces Verts	15/04/2010	Lot 3 : Tonte	13 634,40

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Assoc KRIZAMBERT	07/04/10	Stage "s'approprier une histoire"	190,00€
ANACEJ	16/04/10	Accompagner les projets des jeunes conseillers	413,00€
Musique et danse en Loire Atlantique	15/04/10	Formation « Arranger une mélodie »	120,00€
ANAP	14/04/10	Journée régionale de formation et d'étude destinées aux auxiliaires de puériculture (1)	100,00€
ANAP	14/04/10	Journée régionale de formation et d'étude destinées aux auxiliaires de puériculture (2)	100,00€
Auto Ecole du Champ de Mars	7/04/10	Formation conduite de moto 125 - 3 agents de la PM	390,00€
Domaine de Chaumont sur Loire	27/04/10	Mieux intégrer les arbustes d'ornement pour concilier gestion différenciée et esthétique	728,00€
Sarl SAFARI	25/04/10	Annonce « chargé de mission conduite d'opération stratégie énergétique »	2 191,79€

FESTIVITES

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Graines d'Arts	31/05/10	Animation maquillage 13/07	520,00

DIRECTION FAMILLE ET EDUCATION (PETITE ENFANCE)

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Cie Takin'ri	3,5 et 17 /04/2010	Animation danse et chant pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles	315,00
Paroles de Marmite	1 et 29/04 et 20 /05/2010	Animation contes pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles	175,00

Association Croc'lune	8/04/2010	Spectacle de marionnettes et de contes pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles	420,00
Enfantillages	14/04/2010	Abonnement pour la réservation de 5 places de crèche d'entreprise (8mois)	15 650,00

DIRECTION FAMILLE ET EDUCATION (JEUNESSE)

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Abakab Productions	08/04/10	Prestations de Messieurs Thebaud et Rossini pour les Ateliers Musique Avril Jouandière	768,00
Abakab Productions	08/04/10	Prestations de Messieurs Thebaud, Rossini et Le Moullec pour les ateliers Musique de Mai Jouandière	2026,00
Escendo Conseil	15/04/10	Prestations de Monsieur Pavageau Benjamin pour les Ateliers Musique du mois de Avril Jouandière	594,00
Escendo Conseil	15/04/10	Prestations de Monsieur Pavageau Benjamin pour les Ateliers Musique de Mai Jouandière	918,00
Escendo Conseil	15/04/10	Prestations de Madame Leila Bounous pour les Ateliers chant du mois de Avril Jouandière	288,00
Escendo Conseil	15/04/10	Prestations de Madame Leila Bounous pour les Ateliers chant du mois de Mai Jouandière	576,00
MUS'AZIK	01/04/10	Prestations artistiques concerts Avril et Mai	1950,00
Art'ICULe	01/04/10	Prestations Stéphane RAMA encadrement Basse	108,00
Les amis du Célé	04/05/10	Réservations camping et activités séjour Août 2010	1045,00

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Joël Lorand	04/04/10	Présence de Joël Lorand lors du vernissage de l'exposition de ses oeuvres	136,79
Bernard Le Sueur	07/05/10	Animation de la conférence sur le thème « l'Erdre, patrimoine fluvial ? »	206,54

MEDIATHEQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Claire Mazard	13/04/10	Rencontre des 28, 29 et 30 avril 2010 avec les classes de collèges et présentation d'ouvrages	1 192,00